

quelques plaintes nouvelles. Le ministre plénipotentiaire de Trautmansdorff remit nos Etats en place en leur rappelant qu'ils n'avaient pas le droit d'envoyer des députés sans l'autorisation du gouvernement. Attitude autrichienne une fois de plus malencontreuse, car, en l'espèce, Gaspar-Florent de Breiderbach — que M. Marcel Bourguignon considère « homme d'esprit mais étourdi » — était un des rares membres des Etats qui avait toujours adopté la plus loyale des attitudes à l'égard des représentants du régime autrichien. Ce furent d'ailleurs ceux-ci mêmes qui certifiaient qu'il reste « l'homme qui s'est distingué dans les Etats contre quelqu'un de ses confrères... et a su en faire taire en les traitant comme ils le méritaient... »⁵⁷⁾

L'agenda de poche pour l'année 1781 indique comme demeure du baron de Breiderbach une propriété sise rue de l'Eau.

Lors du recensement en 1688, le bâtiment principal appartenait à Mme d'Anly née Bergerot.⁵⁸⁾ Il passa ensuite à l'avocat Painet avant d'être acquis par le baron de Breiderbach qui y apporta des changements et fit figurer ses armes au-dessus de la porte d'entrée où elles se trouvent encore, malheureusement dans un état qui ne permet plus d'en reconnaître les détails. Comme les armes sont à deux écus, on peut admettre qu'il s'agissait des armoiries des deux époux. Rappelons que les de Breiderbach portaient de sinople à une rivière d'argent dans laquelle nage un cheval bridé de même, alors que les armes des Vassal-de Montviel (identiques à celles des Vassal de la Tour) étaient : d'azur à la bande d'argent remplie de gueules, chargé de 3 besants d'or et accompagné de 2 étoiles du même. Support 2 lions.⁵⁹⁾

L'ancien hôtel des Breiderbach abrite aujourd'hui l'Hôtel de Luxembourg. *)

Sur une partie du terrain adjacent (sur lequel on construisit au XX^e siècle le Ciné de la Cour) se trouvait la maison appartenant à J. Jos. Galenveaux, greffier de la Chambre des Domaines de S.M. et de la Salle de l'abbaye de Munster, avec lequel les de Breiderbach entretenaient de bons rapports. Galenveaux avait 64 ans lorsqu'il se maria pour la troisième fois le 6-3-1759, cette fois-ci avec Marie-Catherine Eyschen. Six mois plus tard — le 11-9-1759 — naquit un fils de qui G. Fl. de Breiderbach, alors âgé de 20 ans, fut le parrain et J.F.C. de Ristein la marraine. Le 2-12-1764 le baron de Breiderbach figure comme parrain au baptême de Marie-Madelaine Galenveaux, Marie-Madelaine Winckeler étant marraine. Dans les deux actes de baptême le père Galenveaux se titulait respectivement greffier puis secrétaire du Conseil Provincial.⁶⁰⁾

*) C. de Muysier, A. Rupprecht, P. Medinger (Rundgang) N. Ries (C.L. 1938 p. 748) M. Noppeney (A Luxbg, t. I p. 37) et J. Harpes (Vieilles demeures p. 119) se trompaient en attribuant à la maison de Breiderbach un emplacement rue du Rost, dans l'actuelle cour du palais gr.-d. Ces auteurs, qui ont tous copié Engelhardt, ont confondu avec la maison d'Everlange et ne pouvaient pas savoir qu'il existait un expl. de la « Gesch. der Stadt u. Festg. Luxbg » dans lequel Engelhardt avait redressé son erreur. C'est de cet exemplaire, trouvé à Bruxelles par M. Jules Vannérus, qu'il est question dans une notice de Paul WURTH datée du 26-7-1935 et se trouvant en notre possession.